



# L'ESPRIT

LA NEWSLETTER DE LA BONNE GRAINE



## LES DOSSIERS DE CE NUMÉRO :

EXAMENS, DIPLÔMES : HISTOIRE ET MODE D'EMPLOI

PHILIPPE LAUNAY, PARCOURS D'UN DESSINATEUR

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

## LE MOT DU DÉBUT

PAR ARNAUD SEIGNEUR  
PRÉSIDENT DE LA C.A.I.A  
TAPISSIER  
ET  
JÉRÔME THEVENY  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CFA  
ÉBÉNISTE

## BONJOUR À TOU·TE·S

La rentrée bat son plein dans le contexte sanitaire et économique dans lequel nous apprenons tou·te·s à vivre depuis plusieurs mois. L'artisanat s'est mobilisé : chef·fe·s d'entreprises, maître·sse·s de stages, apprenti·e·s et stagiaires sont tou·te·s au rendez-vous pour relever les nombreux enjeux de l'apprentissage. Le CFA La Bonne Graine est une école privée gérée par un conseil d'administration. Ses administrat·eurs·rices sont des artisan·e·s qui, par passion pour leur métier et par attachement à l'école, offrent de leur temps pour accompagner l'équipe de direction dans la gestion de l'établissement. Ce sont le plus souvent d'ancien·ne·s élèves qui, ayant le sentiment d'avoir beaucoup reçu dans les murs de cette institution, ressentent le désir de donner et de participer.

Philippe Launay était un de ces amis proches de l'école, assidu aux assemblées générales, aux conseils d'administrations, aux réunions de bureau : il répondait présent dès que le besoin se faisait sentir et ce malgré une charge de travail récurrente et récemment malgré la maladie. Professionnel accompli et formé à plusieurs métiers, il était de ceux qui n'ont pas besoin de parler fort pour être écoutés, qui apportent des idées, construisent des projets.

Nos pensées attristées vont à son épouse Nathalie et son fils Romain.

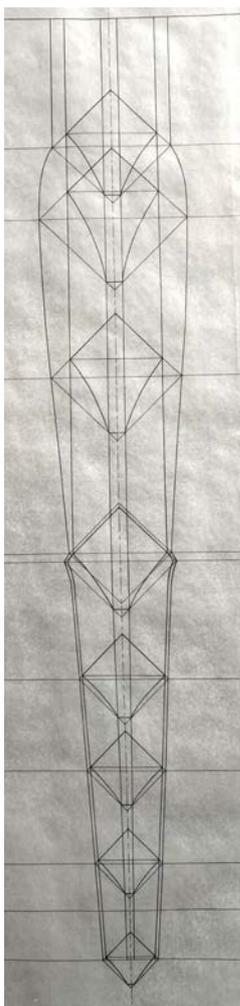
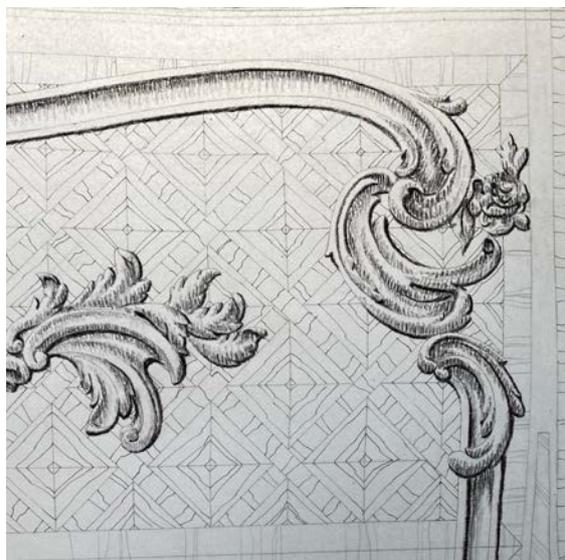


# PHILIPPE LAUNAY, DESSINATEUR ET ÉBÉNISTE, HOMMAGE

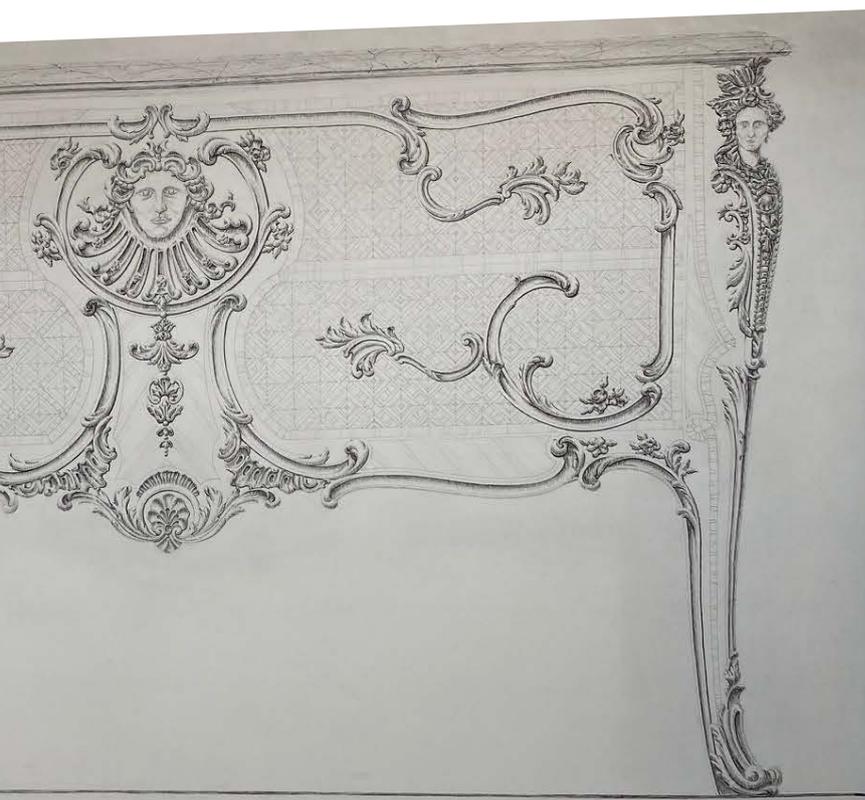


Membre du conseil d'administration, Philippe Launay était également secrétaire général puis vice-président de la Chambre d'Apprentissage des Industries de l'Ameublement.

C'est dès son entrée à La Bonne Graine comme apprenti que Philippe a développé de nombreux talents au travers des métiers du bois. Apprenti ébéniste il se laisse séduire par la sculpture sur bois, métier complexe qui allie une compétence en modelage mais surtout en dessin.



Au sein des ateliers Fancelli, Philippe savoure très vite l'univers de la boiserie traditionnelle et très haut de gamme et côtoie les meilleurs artisans, les décorateurs, les architectes se mettant au service de la restauration des monuments et ensembles historiques. Un CAP de dessinateur industriel d'ameublement et un diplôme de la première promotion de Brevet des métiers d'art "ébéniste" dans les années 80 complètent le cursus de Philippe au sein de La Bonne Graine et le révèlent être le dessinateur exceptionnel qui a inspiré nombre d'apprenti·e·s après lui dans une école où l'expression graphique est le lien entre tous les métiers. Son ouverture d'esprit, son professionnalisme et son envie d'apprendre lui ont permis de participer aux plus grands chantiers de restauration du patrimoine tandis qu'il mettait sa gentillesse et son attachement à l'école au service de tous les métiers. Membre de la première association des ancien·ne·s élèves, jury pendant les examens, il accompagnait encore récemment les formateur·trice·s en ébénisterie dans la création d'un label "Bonne Graine" pour faire valoir la qualité de l'enseignement tout en finançant la future estampille (marque à chaud permettant de "signer" les productions du CFA). Il nous manquera beaucoup.



# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Retour en images sur la journée de démonstrations et de découverte le 19 septembre dans les locaux de L'INMA.

Merci à toute l'équipe de nous avoir accueilli pour cette belle journée de partage autour de nos métiers.



## ÉCOLE POUR TOU·TE·S

Bienvenue à Paros !

Vous avez peut-être croisé dans les couloir le beau Paros. Comme vous il est apprenti, pour devenir chien guide d'aveugle et dans le cadre de sa formation, il sera parfois présent à l'école pour s'habituer à des environnements variés. Il porte un harnais qui indique qu'il travaille, et il ne faut en aucun cas le caresser, l'appeler, l'interpeller...

Cela le déconcentre et le détourne de son travail.

Vous pouvez poser des questions à Simon élève en reconversion ébénisterie groupe 1, son tuteur, qui y répondra avec plaisir, pour avoir plus d'informations.

Il en va de même pour les chiens d'assistance que vous pouvez croiser au quotidien, tant qu'ils portent leur harnais "de travail", il ne faut pas interagir avec eux.



# EXAMENS, DIPLÔMES : HISTOIRE ET MODE D'EMPLOI

“

Depuis ses 154 ans d'existence, La Bonne Graine aura été témoin de nombreux changements, aura subi de nombreuses mutations. A commencer par son nom : née Patronage des enfants de l'ébénisterie en 1866, puis Patronage Industriel des enfants de l'ébénisterie, et aujourd'hui Chambre d'Apprentissage des Industries de l'Ameublement, La Bonne Graine a gardé son surnom hérité des années passées dans les locaux du 8, Passage de la Bonne Graine.

Sur le constat que les apprenti·e·s étaient très jeunes et bien que très habiles à l'atelier, les fondateurs souhaitaient leur apporter l'éducation nécessaire à une évolution dans leur métier. Les cours théoriques avaient lieu de 20h à 22h, trois fois par semaine et complétaient le travail à l'entreprise par du dessin et du modelage.

A cette époque, les diplômes tels que nous les connaissons n'existent pas et pour faire valoir le mérite professionnel des apprentis et des jeunes ouvriers l'idée d'organiser un concours de dessin entre toutes les écoles professionnelles de Paris est née dans l'école qui deviendra La Bonne Graine.

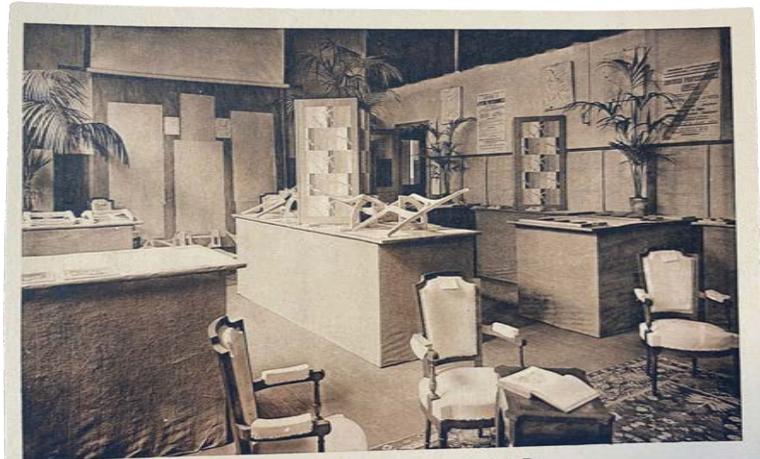
Ce Concours de Dessin, finalement, existe encore aujourd'hui au travers de notre CAP de dessin industriel d'ameublement.

**Quel chemin à été parcouru entre le premier concours et les examens nationaux qui se déroulent aujourd'hui? Quels ont été les grands changements et les dates clefs ? Comment s'organise la machine bien huilée des examens? On vous raconte tout.**



## Les concours de dessin

"[Le patronage] a institué des concours professionnels annuels. Un programme longuement discuté est soumis aux concurrents, qui reçoivent un numéro d'ordre sous lequel ils sont désignés. Divisés par catégorie d'années d'apprentissage, ils sont envoyés, pour l'exécution de leurs travaux, dans des ateliers qui leur sont étrangers ; ils remettent leurs travaux signés de leur numéro d'ordre, et ce numéro lui-même est dissimulé aux yeux du jury, qui est simplement appelé à se prononcer sur le mérite de l'œuvre dont il ignore l'auteur... Les jeunes ouvriers de dix-huit à vingt-et-un ans sont admis à concourir en se faisant inscrire comme sociétaires." (extrait du livre La Bonne Graine 1866-2016)



Exposition 1934 - La Salle des C.A.P.

**"NOUS VENONS SECONDER LES EFFORTS DE L'ÉTAT, QUI SAIT RÉCOMPENSER DE LA MÊME MANIÈRE L'INDUSTRIEL, COMME LE SAVANT OU LE SOLDAT." (HENRI LEMOINE)**

La loi du 25 juillet 1919, dite loi Astier organise l'enseignement technique et professionnel, ainsi que l'éducation ouvrière pour la militance et populaire pour les loisirs, et le financement des établissements privés. Pour certifier la fin des études et l'acquisition des savoirs nécessaires au métier, le Certificat d'Aptitude Professionnelle est créé. 1928 : première année effective pour le Certificat d'Aptitude Professionnelle. La meilleure moyenne est obtenue par les sculpteurs, soit 15,91.



3ème prix. - M. Ricci (oui, c'est un dessin) © archives La Bonne Graine

### 83 ans de sujets, de corrections et de jurys.

Cela fait donc depuis 1927 que les apprenti-e-s de tous les métiers "affrontent" à la fin de leurs cursus d'apprentissage l'épreuve parfois redoutée du CAP. Examen ponctuel regroupant des épreuves pratiques et écrites adaptées au métier étudié.

La Bonne Graine est centre d'examen, une partie des épreuves se déroule donc "à la maison".

Afin de garantir l'anonymat et l'objectivité pour chaque candidat-e, des professionnels des métiers ainsi que du personnel du SIEC, l'organisme en charge de l'organisation de tous les examens, sont également sollicités.

Vous avez sûrement déjà entendu parlé du SIEC, mais qui se cache derrière cet acronyme ?



### Qui vous note ?

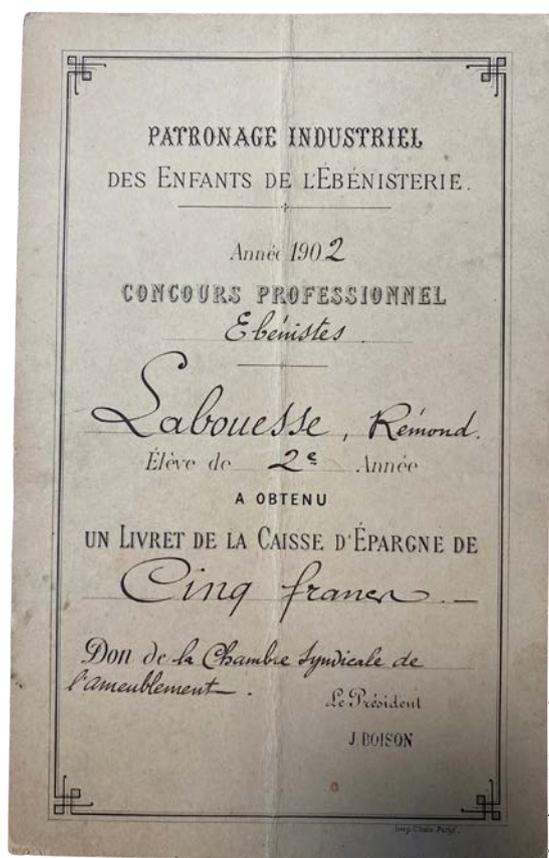
Notre établissement est sous la double tutelle du Ministère du Travail et de celui de l'Éducation Nationale. Les diplômes auxquels nous vous préparons sont des diplômes d'état, dont les sujets et les grilles de notation sont définies par des équipes de professionnel-le-s des métiers et des inspecteurs-trices d'académie.

Depuis plusieurs années, nos formateurs-trices ainsi que ce-ux-elles d'autre établissements éditent des sujets d'examen qui, une fois validés par les inspecteurs-trices alimentent la banque des sujets qui seront tirés au sort chaque année.

Lorsque que vous passez vos examens, un numéro d'anonymat vous est attribué. Votre copie, comme votre pièce d'examen, est corrigée et notée sans que l'on sache à qui elle appartient. Selon les métiers, la pièce d'atelier est notée par un ensemble de formateurs-trices et de professionnel-le-s lors des différentes étapes de fabrication et à la fin de l'épreuve.

La note d'atelier est donc une moyenne des notes de chaque étape données par plusieurs membres du jury.

Toutes les notes sont remontées informatiquement au SIEC et relues et soumises à un jury final. Les moyennes et les résultats ne sont connus qu'à la date de publication officielle des résultats.



© archives La Bonne Graine

### Le SIEC : Service Interacadémique des Examens et Concours

Pour chaque examen, nous recevons en amont des sujets scellés, ainsi qu'une liste de matière d'œuvre à fournir aux candidat-e-s pour les épreuves pratiques.

Débits de bois, de tissus... Une close de non-divulgateion contraint les personnes qui disposent de ces informations qui peuvent révéler des indices sur le sujet tenu secret.

Les sujets scellés sont eux bien gardés à l'abri des regards. Si par malheur, dans un des centres d'examen un sujet était ouvert avant les épreuves, l'information est remontée au SIEC et le sujet est retiré de la circulation et remplacé par un sujet de secours ou de réserve. Cela garanti l'égalité des chances.



Épreuve du CAP de tapisserie en siège de 1951. © archives La Bonne Graine

## Les examens en temps de crise

Avec ses 154 ans d'existence, l'école a été le témoin de crises majeures.

La guerre de 1870 et la commune de Paris, les 2 guerres mondiales, mai 68 ou bien la pandémie de Covid 19... des événements importants de l'Histoire qui ont eu un impact sur notre société et forcément, à une bien petite échelle, sur le fonctionnement de l'école.



Remise des prix à la Sorbonne, 1957

Même si peu d'archives de l'époque des guerres nous sont parvenues, nous savons que l'école n'a jamais eu à fermer ses portes, et que les examens s'y sont déroulés chaque année, ses fondateurs et tous les dirigeants successifs étant habités par la même conviction qu'il est nécessaire de former et certifier les jeunes gens dans ces métiers de savoir-faire qui sont au cœur de notre histoire, de notre identité et de notre patrimoine.

Mais il a fallu improviser et s'adapter. Trouver des enseignants quand certains étaient mobilisés au front, trouver de la matière d'œuvre en temps de pénurie, modifier les horaires d'ouverture pour s'adapter au couvre feu...

Il y a eu plusieurs sessions d'examens qu'on pourrait qualifier de "non-conventionnelles", par exemple une année où les sièges des tapissiers étaient tous différents ou encore en 1942 quand il fallait dessiner et réaliser un châssis de scie à cadre en ébénisterie. La transmission du "savoir-faire comme on peut".

Au regard de cette longue histoire, et comme nous l'a affectueusement rappelé avec sagesse M. Pépin, notre ancien directeur pédagogique, "L'école a survécu jusqu'à aujourd'hui, ce n'est pas un virus qui réussira à lui faire fermer ses portes."

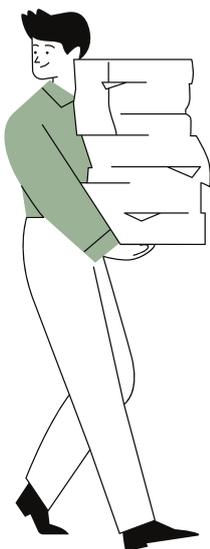
Il est vrai que l'on ose difficilement se plaindre du port du masque obligatoire lorsque nos aînés ont dû interrompre leurs formations pour partir dans les tranchées.

Mais cela demande tout de même d'inventer une nouvelle logistique.

## Promo 2020, le making-of.

Cela n'a échappé à personne, mais l'équipe de La Bonne Graine et l'ensemble des élèves a dû s'adapter à une nouvelle organisation pour la seconde moitié de l'année dernière.

Entre les échanges par mail et les cours à distance, la durée du confinement s'allongeant, il a fallu repenser intégralement les évaluations de fin d'étude. Afin d'éviter les rassemblements de personnes, les directives nationales ont été claires : les examens ponctuels seront transformés en contrôles continus, et les résultats seront issus de la moyenne de toutes les notes obtenues durant la dernière année de formation.



Pour cela il a fallu constituer des Livrets Scolaires en collectant toutes les notes de l'année pour chaque matière - et déceler les anomalies qui avaient pu se constituer pendant l'année : absence de l'élève, du formateur, contrôles de connaissances décalés à cause des grèves ou du confinement...

Pour toutes les cases laissées vides, il a fallu trouver des créneaux, et organiser des évaluations, parfois en classes complètes, parfois pour 1 seule personne. Chaque formateur a également dû joindre pour chaque dossier 2 sujets et leurs corrigés, une description de l'objectif de la discipline enseignée et de l'évaluation, une description des moyens techniques mis en œuvre pour enseigner et une appréciation. Pour les classes de reconversion, qui n'ont qu'un an de formation, la tâche a été colossale tant pour les élèves que pour l'équipe pédagogique.



Tous les travaux effectués en atelier depuis le début de l'année ont été repris et notés au regard de la date à laquelle ils avaient été produits dans la formation, de nouveaux exercices type examens ont été proposés et les élèves s'y sont frottés brillamment, et ont réussi à gérer le stress de cette fin d'année décidément bien inhabituelle.

Pour l'équipe, il a fallu apprendre à faire cours autrement, cumuler les corrections et les dossiers à remplir... et pour l'administration, il a fallu compiler toutes les informations pour chaque élève, constituer les dossiers, présenter pour signature son livret, participer aux jurys d'harmonisation entre les centres de formation, avant de pouvoir tout faire remonter au SIEC dans des délais très courts..

**UNE VRAI LOGISTIQUE COMPLEXE, STRESSANTE ET INTENSE, MAIS QUI A PERMIS À LA PLUS GRANDE MAJORITÉ DE NOS ÉLÈVES DE FINIR DIPLÔMÉ·E·S DE LA PROMO 2020 AVANT L'ÉTÉ. BRAVO À TOU·TE·S NOS ÉLÈVES ET À NOTRE ÉQUIPE POUR TOUT CE TRAVAIL.**

3 QUESTIONS À YVES ROBIN, DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE ET À PIERRE KERUZORÉ, COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE.

### Qu'est-ce qu'une Commission d'Élaboration de Sujets ?

Les Commissions d'élaboration de sujets ont lieu chaque année, pour chaque métier. Elles sont pilotées par les inspecteurs-trices référent-e-s de chaque métier, des professionnel-le-s, les membres de l'équipe pédagogique (direction/coordination pédagogique) et les formateurs-trices. Elles permettent de mettre en place des sujets qui répondent aux exigences du référentiel de l'éducation nationale : les programmes de formation élaborés conjointement par les équipes du ministère et les professionnel-le-s.

En tant que seul centre de formation pour la dorure, l'encadrement ou l'emballage par exemple, le CFA participe chaque année aux commissions de ces trois métiers et accueille inspecteurs-trices et professionnel-le-s (comme lors des conseils professionnels qui permettent de mettre en lumière les évolutions des métiers en lien avec la pédagogie et les corrections d'examens). Le CFA est également consulté pour tous les autres diplômes, mais pas nécessairement chaque année.

### Sessions de rattrapage, comment cela fonctionne ?

A l'origine la session de septembre (qui n'existait pas pour tous les diplômes) permet aux candidat-e-s qui n'ont pas pu assister à une ou plusieurs épreuves de la session d'examen initiale du mois de juin de passer de nouvelles épreuves et d'obtenir, si tout se passe bien, son diplôme.

Pour ce faire, il faut justifier de son absence ainsi que de son souhait de rattraper l'épreuve auprès du SIEC avant le 30 juin. Cette année aura été exceptionnelle également sur ce plan, car les épreuves ponctuelles habituelles ayant été transformées en contrôle continu, tou-te-s les élèves n'ayant pas obtenu assez de notes (absences ou autres motifs) étaient invité-e-s à la session de rentrée. Cela était également valable pour les personnes inscrites en candidat-e-s libres car ils-elles n'avaient par définition pas de livret scolaire.

Pour les sessions de rattrapage, nous ne sommes pas nécessairement le centre d'examen (sauf dorure et encadrement, dessin industriel... encore une fois, nous sommes le seul centre d'examen de ces métiers).

A noter tout de même qu'une absence injustifiée à une épreuve est éliminatoire... vous pouvez compter sur nous pour vous rappeler de bien y assister (oui oui, même au sport pour certain-e-s).



Pierre Keruzoré



Yves Robin



Yves Robin et Pierre Keruzoré

### Quel avantage à être centre d'examen ?

Pour nous c'est la récompense d'une, deux ou trois années de formation et de suivi des apprenant-e-s. C'est une fierté, même un honneur, de pouvoir organiser cet évènement si particulier pour tou-te-s nos apprenant-e-s que l'on a accompagné-e-s tout au long de leur formation. Cette finalité, ce "rite de passage" de l'examen est un moment d'entrer dans le monde professionnel, c'est un intronisation. Le fait de passer ces épreuves entouré-e-s de ses pairs (formateurs-trices et professionnel-le-s) est aussi important à nos yeux que le diplôme en lui même.

Les examens sont toujours un moment charnière de l'année scolaire. Une période dense, stressante, où les 24h d'une journée semblent ne pas suffire, mais c'est une période de fierté.

Nous sommes fier-e-s de travailler à mettre en place ces examens et d'apporter le maximum de confort à tou-te-s ces candidat-e-s que l'on a vu évoluer dans leurs formations. Cela fait également partie de cette relation de confiance que l'on bâtit d'une part avec la Maison des examens et les inspecteurs-trices et d'autre part avec vous, les élèves, depuis le dépôt du dossier de pré-inscription.

### Yves Robin, directeur pédagogique.

20 ans à La Bonne Graine, plus de 10 ans à l'organisation des examens, M. Robin a construit dossier après dossier, jour après jour, cette relation de confiance si précieuse avec le SIEC, avec les professionnel-le-s, pour que cette épreuve des examens n'en soit finalement pas une. Il aura vu passer beaucoup de candidat-e-s, tiré les oreilles de certain-e-s mais surtout épaulé et conseillé beaucoup d'autres. Il passe aujourd'hui la main en toute bienveillance à Pierre Keruzoré, qui marchera dans ses traces dès la fin de l'année.

S'il y avait un examen de directeur pédagogique, M. Robin serait major de promo assurément : Merci pour tout.



# MERCI À NOS PARTENAIRES



# ÉVÈNEMENT À VENIR



# GARDEZ LE CONTACT : ÉCHANGEZ SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Newsletter rédigée par Arnaud Seigneur, Jérôme Theveny, Yves Robin, Pierre Keruzoré et Anne Theveny.  
 CFA La Bonne Graine - École d'ameublement de Paris  
 200bis boulevard Voltaire  
 75011 Paris  
 © La Bonne Graine